



Module "La gestion et l'entretien de la voirie et des réseaux divers"

Présentation

Objectifs

Depuis 2012, la Licence professionnelle «Métiers Techniques des Collectivités Territoriales» (MTCT) mise en place par l'Université Rennes 2 en partenariat avec les quatre Centres de Gestion bretons a ouvert aux agents territoriaux l'accès de certaines unités d'enseignement à dominante technique, et notamment dans le domaine "gestion et l'entretien de la voirie et des réseaux divers".

Admission

Public cible

- Agents des collectivités et des établissements territoriaux de la région Bretagne.
- Agents de maîtrise, techniciens, encadrants, responsables, référents ou gestionnaires des services techniques.

Tarif : 954 Euros

Les + de la formation ?

En bref...

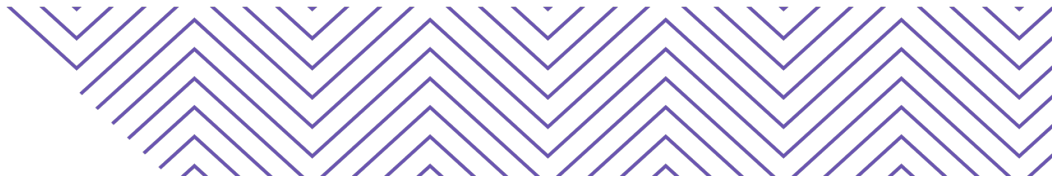
Les agents territoriaux qui auront suivi une ou plusieurs unités d'enseignement de la Licence Professionnelle MTCT recevront une attestation de présence en formation.

En résumé

Durée : 31 heures

Modalité d'enseignement

- * Formation continue



Programme

UE 9.1.1 - Introduction générale (7 h - 2 modules) :

- Historique de la voirie : construction et évolution (hier, aujourd'hui, demain).
- Analyse des lieux : inventaire et analyse du patrimoine, destination, fonction, usage, hiérarchisation des voies, domanialité.
- Réglementation à connaître : lois, règlement départemental routier, code de la route, code de la voirie routière, signalisation, responsabilités, arrêtés, gestion du domaine public.

UE 9.1.2 - Les fonctionnalités de la voirie (7 h - 2 modules) :

- Les usages et les usagers de la voie : définitions (voirie urbaine, rond point, rue piétonne, trottoir, allée cimetière, place, passage piéton, allée de jardin, voirie lotissement, rampe handicapé, séparateur circulation, piste cyclable, parking), voie de circulation et ses usagers (voitures, transports en commun, deux roues, poids lourds), voie de circulation en tant que lieu de vie (riverains, habitants, commerces, animations).
- Constitution, place et partage de la voie : sous-sols, différents types de réseaux, contraintes, structures de la chaussée, dans l'agglomération, les villes, les quartiers, en campagne, alternatives.
- L'accessibilité : une voirie pour tous, sécurité routière.

UE 9.1.3 - Conception et aménagement de la voirie (7 h - 2 modules) :

- Les matériaux constitutifs de la voie : granulats, liants, perspectives de recyclage des matériaux employés.
- Les éléments structurant le sol de la voirie : réseaux, exploitation des réseaux, intervention, travaux.
- Les aménagements de surface de la voie : types de revêtement, constitution de la chaussée, dénivellation, respect des largeurs, équipements et abords de la voirie, éclairage, signalisation, aménagement des itinéraires bus (couloirs réservés, mixité bus/vélo, largeurs, sas, feux, arrêts, accès PMR aux arrêts), conception, profil, dimension, largeur de chaussée, terre-plein, travers, réalisation et contrôles.

UE 9.1.4 - Analyse, entretien et suivi de la voirie et des réseaux (7 h - 2 modules) :

- L'analyse et l'entretien des aménagements : budget, coûts de fonctionnement, évolutions d'usage, dysfonctionnements, problèmes, solutions et interventions, programme d'intervention, entretiens curatifs et préventifs, entretien des accotements des chaussées, des voies piétonnes, du réseau d'eaux pluviales du mobilier, des carrefours.
- La durabilité : matériaux, adéquation entre matériaux, aménagements et usage, gestion et entretien, éclairage des voies.
- La gestion de l'éclairage public et du stationnement : réparation, entretien courant, obligations réglementaires, éclairage des espaces, éclairage sportif, mise en valeur par la lumière, illuminations, gestion du stationnement, parking.
- La mise en oeuvre des services : propreté, collecte des déchets, livraisons, transports en commun, services de secours, maintenance de la signalisation, des voiries, trottoirs, réseaux.

UE 9.1.5 - Les intervenants sur le domaine public (3 h 30 - 1 module) :

- Les différents acteurs privés, publics.
- Leurs rôles et leurs moyens d'action.

CAS PRATIQUES